

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 12 novembre 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien

ZAEGEL, secrétaires

<u>Procuration(s)</u>: Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Martine JUNG ayant

donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à

Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s): Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise

PFERSDORFF

Absent(s): Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Nicolas MATT

Rapporteur: Madame Cécile DELATTRE

N° CP/2018/375 -

63010 - Conservation, valorisation du patrimoine protégé Proposition d'attribution de subventions aux associations, au titre de l'aide à la valorisation du patrimoine protégé

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide, au titre de l'aide à la valorisation du patrimoine protégé, d'attribuer des subventions d'un montant total de 25 000 € aux bénéficiaires, selon la répartition figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Non participation au vote: Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Thierry CARBIENER

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20181112-lmc1121365-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 19/11/18